

CAMPAGNE POUR L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES

L'Égalité une fois pour toutes!



lui



elle

www.unefoispourtoutes.ca



Congrès du travail du Canada
Canadian Labour Congress

L'Égalité

une fois pour toutes!

L'égalité des femmes n'est pas encore réalisée.

L'écart salarial existe dans toutes les professions, même parmi les juges.



LES FEMMES SONT MAINTENANT PLUS SCOLARISÉES mais gagnent toujours moins.

- ♀ Les femmes gagnent 70,5 % de ce que gagnent les hommes.
- ♀ Les femmes qui ont fait des études universitaires gagnent 68 % de ce que gagnent les hommes.
- ♀ Les femmes occupent la majorité des emplois à 35 000 \$ et moins par année. Les hommes occupent la majorité des emplois à 60 000 \$ et plus par année, le ratio étant de 2,5 pour 1.

Les femmes ont-elles réalisé l'égalité?

Mesurez vos connaissances.

1. Au cours des 25 dernières années, le nombre de femmes ayant un emploi rémunéré a plus que doublé.
A) VRAI B) FAUX
2. Les femmes sont encore concentrées dans les emplois traditionnellement féminins : travail de bureau, travail administratif, ventes et services.
A) VRAI B) FAUX
3. Les immigrantes arrivées au Canada au cours des cinq dernières années gagnent plus que les autres Canadiennes.
A) VRAI B) FAUX
4. En 2001, 30 % des familles monoparentales dirigées par une femme étaient pauvres.
A) VRAI B) FAUX
5. Un plus grand nombre de femmes que d'hommes ont un emploi à temps partiel.
A) VRAI B) FAUX
6. Les hommes et les femmes partagent également les tâches domestiques.
A) VRAI B) FAUX
7. L'écart salarial entre les femmes syndiquées et les hommes syndiqués est beaucoup plus petit qu'entre les non-syndiqués.
A) VRAI B) FAUX
8. L'écart salarial et le nombre élevé de femmes ayant un emploi à faible salaire signifient que l'inégalité économique des femmes se perpétue à la retraite.
A) VRAI B) FAUX
9. La sous-traitance a peu de répercussions sur l'égalité économique des femmes.
A) VRAI B) FAUX
10. La meilleure façon d'améliorer notre situation, c'est de nous organiser pour changer les choses.
A) VRAI B) FAUX

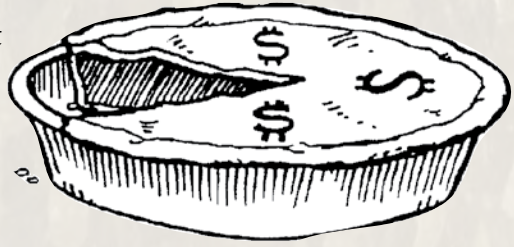
L'Égalité

une fois pour toutes!

LES CHOSES ONT CHANGÉ. LES SALAIRES N'ONT PAS CHANGÉ!

Les femmes ont fait tout ce qu'il fallait pour réduire l'écart salarial :

- ♀ Les femmes sont maintenant plus scolarisées.
- ♀ Les femmes travaillent en grand nombre et un plus grand nombre d'heures.
- ♀ Les femmes ont moins d'enfants et s'absentent moins du travail.



Malgré tout, l'écart salarial existe toujours!! Les femmes qui travaillent à plein temps à longueur d'année gagnent 70 cents pour chaque dollar que gagnent les hommes. Si l'on tient compte du travail à temps partiel, les femmes gagnent 64 cents pour chaque dollar.

OÙ EST LE PROBLÈME?

- ♀ Les hommes et les femmes occupent des emplois différents. Les emplois des femmes sont encore sous-évalués.
- ♀ Les femmes perdent de bons emplois à cause de la privatisation et de la sous-traitance.
- ♀ Nous avons encore besoin de services de garde d'enfants de qualité, abordables et publics.
- ♀ Il est beaucoup plus difficile pour les femmes d'être admissibles à l'assurance-emploi.
- ♀ Nos pensions sont moins élevées parce que nos salaires sont plus bas.
- ♀ Deux tiers des personnes qui touchent le salaire minimum sont des femmes, et nous n'arrivons pas à travailler assez d'heures pour nous hisser au-dessus du seuil de la pauvreté.



Les femmes ont-elles réalisé l'égalité?

Réponses au questionnaire vrai ou faux.

- 1. VRAI.** Un peu plus de 86 % des femmes âgées entre 25 et 54 ans ont un emploi rémunéré. De nombreuses femmes sont allées travailler parce que leur famille avait besoin d'un second revenu. Dans trois familles biparentales sur quatre, les deux parents travaillent.
- 2. VRAI.** Près de 53 % des femmes ont ce genre d'emploi. Les femmes occupent 75 % des emplois de bureau et 57 % des emplois administratifs et de la vente. Si on tient compte de l'enseignement, et des soins infirmiers et de santé, 70 % des femmes occupent ces emplois.
- 3. FAUX.** Les données du recensement de 2001 montrent que les immigrantes arrivées au Canada après 1995 gagnent environ 6 000 \$ de moins que les autres Canadiennes. Le fait d'être plus scolarisées ne suffit pas à réduire l'écart.
- 4. FAUX.** Le pourcentage est beaucoup plus élevé. Près de 43 % de ces familles étaient pauvres en 2001.
- 5. VRAI.** 26 % des femmes ont un emploi à temps partiel, à comparer à seulement 10 % des hommes. Les femmes sont 30 fois plus susceptibles que les hommes d'avoir un emploi à temps partiel parce qu'elles s'occupent de leurs enfants, de leurs parents âgés et d'autres responsabilités familiales. Les emplois à temps partiel procurent un salaire horaire inférieur et moins d'avantages en matière de pension et d'assurance-maladie, ce qui ajoute à l'inégalité économique des femmes.
- 6. FAUX.** En 2005, les femmes faisaient encore 62 % des tâches domestiques non payées, y compris la prestation de soins. C'est le cas même si elles travaillent un plus grand nombre d'heures dans des emplois rémunérés.
- 7. VRAI.** Les femmes syndiquées gagnent 93 % du salaire des hommes syndiqués. L'écart salarial est beaucoup plus petit dans un milieu syndiqué.
- 8. VRAI.** À la retraite, le revenu des femmes est 60 % de celui des hommes. Bien que plus de femmes ont accès à une pension qu'il y a 30 ans, les facteurs tels que l'écart salarial, les emplois précaires et à temps partiel, la concentration dans les emplois à faible salaire et le manque d'accès aux régimes de pension privés se conjuguent pour perpétuer l'inégalité économique des femmes à la retraite.
- 9. FAUX.** Une étude réalisée en 2005 montre que lorsque 8 500 emplois de services auxiliaires de la santé, tels que le nettoyage et la préparation de la nourriture, ont été confiés en sous-traitance en Colombie-Britannique, les employés, principalement des immigrantes de couleur, ont perdu 40 % de leur salaire et leurs avantages sociaux. Plusieurs familles se sont retrouvées sous le seuil de la pauvreté, même en augmentant leurs heures de travail et en ayant des emplois multiples.
- 10. VRAI.** Lorsque les femmes travaillent ensemble et ripostent, les choses changent. C'est ainsi que nous avons réalisé des progrès : en étant actives au sein des groupes de femmes et des groupes communautaires, et en syndiquant les femmes. Un syndicat en milieu de travail, c'est ce qu'il y a de mieux : pour accroître les salaires et les avantages des femmes; pour nous protéger contre le harcèlement et la discrimination; pour concilier le travail et la famille; et pour exiger des programmes sociaux et un monde meilleur.

L'Égalité

une fois pour toutes!

IL NE DEVRAIT PAS EN ÊTRE AINSI!

S'organiser pour gagner de meilleurs salaires

Dans un syndicat, les femmes gagnent 93 cents pour chaque dollar que gagnent les hommes, et il y a plus de femmes que d'hommes.

Les garderies abordables sont possibles

Les réductions de l'impôt fédéral depuis 2006 représentent plus que le coût d'un programme national public de garde d'enfants. Les femmes ont besoin de garderies. Les garderies aident les enfants à partir du bon pied.

Une réforme de l'assurance-emploi (a.-e.)

Il y a un surplus dans la caisse d'assurance-emploi. Toutefois, seulement 32 % des chômeuses sont admissibles à l'a.-e. Même lorsque nous sommes admissibles, 55 % d'un faible salaire ne suffit pas. Notre gouvernement peut se permettre de nous donner plus.

L'augmentation des pensions

À la retraite, deux fois plus de femmes que d'hommes vivent dans la pauvreté. Les femmes ont le même droit que les hommes de vieillir dans la dignité. Nous pouvons doubler les prestations du Régime des pensions du Canada (RPC) et de la Sécurité de la vieillesse (SV), et avoir suffisamment d'argent pour la prochaine génération.

Un salaire minimum de 10 \$ l'heure

Ce ne sont pas les petites entreprises familiales qui paient le salaire minimum. Ce sont les grandes entreprises. Elles font des milliards de dollars et peuvent se permettre d'augmenter les salaires. Le salaire minimum devrait être d'au moins 10 \$ l'heure.

N'oublions pas la loi

Le travail des femmes continue d'être sous-évalué et sous-payé. Les lois sur l'équité salariale au Québec et en Ontario ont permis à de nombreuses femmes de gagner un meilleur salaire. Nous avons besoin de lois sur l'équité salariale partout ailleurs.

Le rétablissement du financement des organisations de femmes

On ferme les yeux sur les préoccupations des femmes, alors que nous avons besoin d'organisations qui luttent pour la justice envers les femmes. Le gouvernement fédéral doit rétablir le financement des programmes de recherche et de défense des droits des femmes.



COMMENT COMBLER L'ÉCART SALARIAL

| PROBLÈMES | SOLUTIONS |
|--|--|
| Les emplois à prédominance féminine dans le secteur des affaires sont habituellement à faible salaire. | Verser un salaire égal pour un travail de valeur égale. |
| Les femmes sont plus scolarisées, mais moins payées. | Indexer le salaire minimum à l'inflation. |
| Deux tiers des personnes qui gagnent le salaire minimum sont des femmes. | Relever le salaire minimum à 10 \$ l'heure. |
| Les familles ont besoin du revenu des femmes. | Créer un programme national de garde d'enfants à financement public. |
| La plupart des mères seules vivent dans la pauvreté. | Former un syndicat. |
| Les femmes doivent encore concilier le travail et les responsabilités familiales. | Adopter des lois qui aident les femmes. |
| Seulement un tiers des femmes ont accès à l'a.-e. | Réformer l'a.-e. |
| La moitié des femmes âgées vivent dans la pauvreté. | Doubler les prestations du Régime de pensions du Canada (RPC). |
| La plupart des femmes n'ont pas de pension. | Accroître les pensions publiques. |
| Les jeunes femmes se heurtent à des taux élevés de chômage. | Le travail à temps partiel devrait procurer le même taux horaire que le travail à plein temps. |
| Les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel. | Rétablir le financement des organisations de femmes. |

L'Égalité

une fois pour toutes!



Que peut vous procurer un syndicat?

- ♀ Une femme gagne 93 cents pour chaque dollar que gagne un homme si elle est membre d'un syndicat.
- ♀ De meilleurs avantages : assurance-maladie, paiement des heures supplémentaires, congés payés.
- ♀ L'accès à un régime de pension en milieu de travail.
- ♀ La protection contre la discrimination et le harcèlement.
- ♀ La formation en cours d'emploi et le perfectionnement des compétences (qui font augmenter les salaires).
- ♀ La sécurité d'emploi.
- ♀ La représentation au travail et l'application de votre convention collective.
- ♀ Un horaire de travail variable et des congés pour obligations familiales.

→ Comment *VOUS* pouvez trouver un emploi syndiqué.

Parlez aux femmes à qui vous faites confiance, puis faites ce qu'il faut faire.

Trouvez un syndicat pour vous aider.

Visitez notre site web www.congresdutravail.ca ou consultez les pages jaunes sous Organisations syndicales, ou téléphonez à un des bureaux régionaux du CTC.

Protégez-vous : SYNDIQUEZ-VOUS! ←

Vous êtes déjà membre d'un syndicat?

Des idées pour négocier des salaires améliorés

- ♀ **ÉLIMINATION DES ÉCHELONS SALARIAUX.**
Pourquoi attendre des années pour gagner le vrai taux?
- ♀ **AUGMENTATION UNIFORME DES SALAIRES (PAS EN POURCENTAGE)**
Le même montant à tout le monde est avantageux pour les femmes au bas de l'échelle et empêche l'écart salarial d'augmenter.
- ♀ **ÉVALUATION NON SEXISTE DES EMPLOIS.**
Un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- ♀ **CONGÉS PAYÉS.**
Pour que les femmes ne perdent pas d'argent à cause des responsabilités familiales.
- ♀ **AUGMENTATION DES PRESTATIONS DE MATERNITÉ ET PARENTALES.**
Pour aider les femmes à survivre financièrement pendant leur congé.
- ♀ **PAS DE SOUS-TRAITANCE OU DE PRIVATISATION.**
- ♀ **PARITÉ EN MATIÈRE DE SALAIRES ET D'AVANTAGES.**
L'accès aux avantages et un salaire horaire égal pour les emplois à temps partiel et à temps plein.

Assurance-emploi : un conte de deux réalités

Les prestations d'a.-e. sont calculées selon les revenus hebdomadaires moyens, ce qui peut avoir un effet négatif sur les prestations versées aux femmes. Vérifiez cet exemple de deux personnes qualifiées, une infirmière et un charpentier.

Ils gagnent tous les deux 20 \$ l'heure. Ils ont tous les deux cotisé le même montant à l'a.-e. Ils sont tous les deux admissibles après avoir travaillé 600 heures (600 heures x 20 \$ l'heure = 12 000 \$ par année). Or, leurs régimes de travail diffèrent, ce qui est typique de plusieurs emplois à prédominance masculine et féminine.



| L'INFIRMIÈRE | LE CHARPENTIER |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Emploi à temps partiel | Emploi saisonnier |
| 15 heures par semaine, 40 semaines | 60 heures par semaine, 10 semaines |
| Prestations d'a.-e. de 165 \$ | Prestations d'a.-e. de 413 \$ |



L'Égalité une fois pour toutes!



Ce que vous pouvez faire!

- ♀ Faire éclater les mythes de l'égalité en présentant les faits. Les faits se trouvent sur notre site web.
- ♀ Devenir membre d'un syndicat. Les femmes syndiquées gagnent entre 7 % et 14 % de plus que les personnes non syndiquées. Les employeurs font beaucoup d'argent en payant de faibles salaires. Demandons l'égalité une fois pour toutes!
- ♀ Encourager les gens à parler. Parlez à vos amies et amis, à vos collègues et à votre famille de l'importance de combler l'écart salarial. Passez le mot. Organisez une discussion à l'aide du matériel de notre site web.
- ♀ Faire pression. Téléphonnez aux députées et députés provinciaux et fédéraux et demandez :
 - Un programme national de garde d'enfants à financement public sans but lucratif
 - Un salaire minimum de 10 \$ indexé à l'inflation
 - Des lois efficaces sur l'équité salariale
 - Une réforme de l'assurance-emploi
 - Une réforme des pensions
 - Des mesures pour mettre fin à la violence faite aux femmes
 - De meilleures lois sur le travail facilitant l'adhésion à un syndicat
 - Le rétablissement du financement des organisations de femmes.
- ♀ Voter. Les budgets ne s'appliquent pas également aux hommes et aux femmes. Exigez que les politiciens et les politiciennes rendent des comptes.
- ♀ Aider les autres femmes. À la maison, au travail et dans votre vie, lorsque vous tendez la main aux autres femmes, vous changez les choses.
- ♀ Participer à cette campagne. Renseignez-vous davantage sur tous ces enjeux en vous rendant sur notre site web à l'adresse :

→ www.unefoisourtoutes.ca

Allez-y!



Le Congrès du travail du Canada, la plus grande organisation démocratique et populaire au Canada, compte plus de trois millions de membres. Il réunit les syndicats nationaux et internationaux, les fédérations provinciales et territoriales du travail et les conseils du travail de toutes les régions du Canada. Dans les milieux de travail aussi nombreux que divers, de même que dans les communautés, le mouvement syndical joue un rôle important dans l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens et Canadiennes.

SIÈGE NATIONAL

Congrès du travail du Canada, 2841, promenade Riverside, Ottawa (Ontario) K1V 8X7 tél. : 613-521-3400, fax : 613-521-4655, president@clc-ctc.ca

Région de l'Atlantique

2282, chemin Mountain, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1G 1B4
tél. : 506-858-9350, fax : 506-858-9571, atlantic@clc-ctc.ca

Québec

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ),
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3
tél. : 514-383-8000, fax. : 514-383-8002, www.ftq.qc.ca

Ontario

305-15, prom. Gervais, Don Mills (Ontario) M3C 1Y8
tél. : 416-441-3710, fax : 416-441-4073, ontario@clc-ctc.ca

Région des Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Nunavut, et T.N.-O.)

1888, rue Angus, Regina (Saskatchewan) S4T 1Z4
tél. : 306-525-6137, fax : 306-525-9514, prairie@clc-ctc.ca

Région du Pacifique (Colombie-Britannique et Yukon)

201-5118, rue Joyce, Vancouver (Colombie-Britannique) V5R 4H1
tél. : 604-430-6766, fax : 604-430-6762, pacific@clc-ctc.ca

This publication is available in English.



Congrès du travail du Canada

Canadian Labour Congress

2841, promenade Riverside,
Ottawa (Ontario) K1V 8X7
tél. : 613-521-3400
fax : 613-521-4655

www.congresdutravail.ca